



Traité Makot

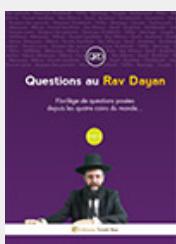
Michna 12 - Chapitre 3

כיצד מלקין אותו?
כופת שתיידיו על העמוד הילך והילך,
תין בקנסת אוחז ברגדיו,
אם נקברעו נקברעו, ואם נפרמו נפרמו,
[עד שהוא מגלה את לבו].
ובאנו בתונה מאחוריו,
תין בקנסת עומד עליה,
ורצואה שלעגל בידו,
כפולה אחד לשניים ושניים לארבעה,
ושתי רצועות עלות וירדות בה.

Comment le frappe-t-on ? Il (l'agent du tribunal) lui attache les deux mains de chaque côté du poteau. Et le gardien de l'assemblée, (c'est-à-dire l'agent du tribunal), saisit ses vêtements [et les enlève pour dénuder l'endroit où il doit être frappé], s'ils se déchirent, ils se déchirent, et s'ils craquent aux coutures, ils craquent, jusqu'à ce qu'il découvre son cœur, (c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il dénude la poitrine et le dos du condamné).

Et la pierre [que l'agent du tribunal utilise comme estrade] est placée derrière lui (le condamné) ; le gardien de l'assemblée se tient debout dessus, et [tient] dans sa main une lanière [faite en cuir] de veau doublée en deux et deux en quatre.

Et deux lanières [faites] en cuir d'âne montaient et descendaient dans elle.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions